

**Copie de la lettre adressée aux  
candidat(e)s au poste de  
directeur(trice) général(e) de  
l'OMS**

15 octobre 2026

Cher/Chère candidat(e) au poste de directeur(trice) général(e) de l'OMS,

En tant que porte-parole mondial des 29,8 millions d'infirmières et d'infirmiers à travers le monde, le Conseil International des Infirmières (CII) s'adresse à l'ensemble des candidats au poste de directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) afin de solliciter leur engagement en faveur du renforcement des soins infirmiers au sein de l'OMS et plus largement dans le domaine de la santé mondiale. À cette fin, nous vous soumettons quatre actions prioritaires et inviterons chaque candidat à faire connaître sa position à leur sujet. Les réponses reçues seront communiquées à la communauté infirmière mondiale.

Les infirmières et infirmiers constituent la plus importante profession de santé au monde, représentant environ 57 % des effectifs de santé mondiaux. Ils sont au cœur des systèmes de santé et sont souvent les premiers, voire les seuls, professionnels de santé que de nombreuses personnes rencontrent tout au long de leur vie. Les infirmières et infirmiers interviennent à toutes les étapes du parcours de vie et dans tous les contextes de soins : soins de santé primaires, hôpitaux, domicile, établissements scolaires, communautés, soins de longue durée, soins palliatifs, santé publique et interventions humanitaires.

Les soins infirmiers jouent un rôle fondamental dans la réalisation des objectifs du Quatorzième Programme général de travail de l'OMS ainsi que dans l'accomplissement de son mandat. Les infirmières et infirmiers contribuent à la promotion de la couverture sanitaire universelle, des soins de santé primaires et préventifs, de soins holistiques et de la continuité des soins, de la préparation et de la riposte aux pandémies, des interventions d'urgence, de la santé mentale, du vieillissement en bonne santé, de la vaccination, de systèmes de santé résilients face aux effets des changements climatiques et de la sécurité sanitaire mondiale.

Le leadership infirmier est essentiel pour transformer les systèmes de santé et les orienter vers des modèles davantage centrés sur la personne, préventifs, communautaires, intégrés et fondés sur les soins de santé primaires. Les infirmières et infirmiers apportent une expertise unique, complémentaire de celle des autres professions de santé, qui doit être pleinement mise à profit pour éclairer aussi bien l'élaboration que la mise en œuvre des politiques de santé.

### **Défis et opportunités actuels pour l'OMS**

Malgré l'importance de la profession et sa contribution essentielle aux systèmes de santé, le monde demeure confronté à une grave pénurie de personnel infirmier. En 2023, le déficit mondial était estimé à 5,8 millions d'infirmières et d'infirmiers, tandis que les inégalités en matière de disponibilité et de répartition des effectifs continuent de se creuser entre les régions. La sous-utilisation de l'étendue de la pratique infirmière et des capacités de leadership des infirmières et infirmiers demeure également une préoccupation majeure. Sans mesures décisives en matière de formation, d'emploi, de fidélisation, de réglementation et de leadership infirmiers, ces lacunes continueront de fragiliser la résilience des systèmes de santé et l'accès aux soins, alors même que les défis sanitaires mondiaux ne cessent de croître et de se complexifier.

Une fonction infirmière forte au sein de l'OMS est essentielle pour garantir que les politiques de l'Organisation et l'appui qu'elle apporte aux pays tiennent compte des réalités du personnel infirmier, s'attaquent aux pénuries et à leurs causes profondes, et renforcent les capacités de la profession.

Le CII reconnaît et salue les progrès réalisés sous la direction du Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, notamment la création du Bureau de l'infirmière en chef en 2017. Cette initiative a renforcé la visibilité, l'influence et la capacité de mobilisation des soins infirmiers au sein de l'OMS. Elle a également envoyé un signal fort aux États membres quant à l'importance de la voix et du leadership des infirmières et infirmiers aux plus hauts niveaux de l'élaboration des politiques et de la prise de décision en matière de santé.

Toutefois, le prochain directeur général devra désormais consolider ces avancées et aller plus loin. Les récentes évolutions structurelles, notamment le transfert du Bureau de l'infirmière en chef et du Département des personnels de santé vers l'Académie de l'OMS à Lyon, ont suscité des préoccupations au sein de la communauté infirmière mondiale quant à la capacité du leadership infirmier de

l'OMS à conserver l'autorité, les ressources et l'accès aux instances décisionnelles nécessaires pour influencer les politiques à l'échelle de l'Organisation.

Le rôle de l'infirmière en chef ne peut se limiter à la formation, à la planification des effectifs ou à la défense des intérêts de la profession. L'expertise infirmière doit éclairer l'ensemble des priorités de l'OMS, notamment les systèmes de santé, les soins de santé primaires, les situations d'urgence, la prévention des maladies, la prestation des services, la réglementation, la sécurité des effectifs et le budget-programme.

Cela nécessite une fonction permanente d'infirmière en chef, de haut niveau et dotée de ressources suffisantes, bénéficiant d'un mandat technique renforcé et d'une forte présence exécutive au siège de l'OMS à Genève afin de garantir une participation directe aux délibérations et aux décisions de la direction. Cela exige également un leadership infirmier de haut niveau au sein des bureaux régionaux de l'OMS ainsi que des mécanismes consultatifs formels permettant à l'Organisation de mobiliser systématiquement l'expertise infirmière des gouvernements, des centres collaborateurs de l'OMS, du CII et d'autres partenaires concernés.

Une expertise infirmière considérable existe déjà au sein de ces réseaux. Une meilleure coordination de cette expertise offrirait à l'OMS un moyen efficace et rentable de renforcer ses capacités techniques, d'accroître la pertinence de ses politiques et de ses orientations et de favoriser l'appropriation professionnelle et nationale de leur mise en œuvre.

Les États membres ont déjà donné un mandat clair en faveur du renforcement des soins infirmiers en adoptant les Orientations stratégiques mondiales pour les soins infirmiers et obstétricaux (SDNM) et en approuvant leur prolongation jusqu'en 2030. Ils se sont ainsi engagés à renforcer le leadership infirmier, la formation, l'emploi et la prestation des soins infirmiers.

Lors de la 78e Assemblée mondiale de la Santé, plusieurs États membres ont appelé non seulement à la prolongation des SDNM, mais également à l'accélération de leur mise en œuvre. La décision adoptée demande en outre au Directeur général de rendre compte à l'Assemblée mondiale de la Santé des progrès accomplis dans la mise en œuvre des SDNM, en intégrant ces informations au rapport sur la Stratégie mondiale sur les ressources humaines pour la santé : personnels de santé 2030.

Il appartient désormais à la prochaine direction de l'OMS de démontrer des progrès tangibles dans la réalisation des objectifs fixés à l'horizon 2030.

### **Priorités proposées pour un renforcement du leadership infirmier à l'OMS**

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir réaffirmer clairement votre engagement à faire des soins infirmiers une priorité de votre mandat en tant que Directeur(trice) général de l'OMS.

Nous vous invitons également à indiquer si vous soutenez les quatre actions présentées ci-dessous ou, à défaut, à préciser les mesures que vous proposeriez pour atteindre les mêmes objectifs :

#### **1. Garantir le maintien d'un poste permanent d'infirmière en chef à l'OMS, à un niveau élevé de responsabilité et doté de ressources suffisantes**

Garantir la présence d'une infirmière en chef au sein de la haute direction de l'OMS, disposant d'une présence exécutive au siège de Genève, d'un mandat stratégique et technique transversal lui permettant d'influencer les décisions à l'échelle de l'Organisation, d'un accès direct à la haute direction ainsi que d'un bureau dédié bénéficiant de son propre personnel et de ressources budgétaires suffisantes.

#### **2. Renforcer le leadership infirmier et obstétrical de haut niveau dans chacun des bureaux régionaux de l'OMS**

Veiller à ce que chaque bureau régional soit doté d'un responsable de haut niveau des soins infirmiers et obstétricaux disposant de l'autorité nécessaire pour contribuer aux orientations stratégiques régionales et à l'appui fourni aux États membres, en lien étroit avec l'infirmière en chef de l'OMS et les responsables nationaux des soins infirmiers et obstétricaux.

#### **3. Créer un mécanisme consultatif mondial permanent pour les soins infirmiers et obstétricaux**

Mettre à la disposition de l'infirmière en chef et du Directeur général un mécanisme permanent permettant de coordonner et de mobiliser l'expertise infirmière et obstétricale mondiale, en s'appuyant sur les compétences considérables présentes au sein des bureaux régionaux de l'OMS, des responsables nationaux des services infirmiers et obstétricaux, des centres collaborateurs de l'OMS, du CII et d'autres partenaires concernés. Les mécanismes existants, notamment le Forum mondial des responsables gouvernementaux des services infirmiers et

obstétricaux et la Réunion mondiale des partenaires, devraient être pleinement mis à contribution dans le cadre de cette approche coordonnée.

#### **4. Maintenir au sein de l'OMS une fonction stratégique dédiée aux personnels de santé, dotée de ressources suffisantes**

Veiller à ce que l'OMS dispose d'une fonction solide et correctement dotée en ressources, consacrée à l'ensemble des personnels de santé, afin de piloter et de soutenir la mise en œuvre de la Stratégie mondiale sur les ressources humaines pour la santé : personnels de santé 2030, et de fournir aux États membres des orientations faisant autorité en matière de planification, de développement, de déploiement et de fidélisation des effectifs de santé.

Il ne peut y avoir de santé sans personnels de santé solides. Compte tenu de l'ampleur des défis mondiaux en matière de santé et de la pénurie persistante d'infirmières, d'infirmiers et d'autres professionnels de santé, il est essentiel que la fonction de l'OMS chargée des personnels de santé bénéficie d'un soutien total afin d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies efficaces en matière de ressources humaines pour la santé, ainsi que des orientations et des normes relatives à la formation, à la fidélisation, à la migration et à la mobilité des personnels de santé.

Cette fonction doit aller au-delà de la simple prestation de formations et assumer un rôle stratégique, normatif, consultatif et de suivi de premier plan. Elle doit notamment assurer la surveillance des tendances mondiales et nationales relatives aux personnels de santé, identifier les risques et les lacunes, et accompagner les États membres dans l'élaboration de politiques et de plans durables en matière de personnels de santé.

Afin de refléter le rôle central des professionnels de santé dans l'ensemble du mandat de l'OMS et de mettre en évidence cette mission stratégique élargie, nous proposons de renommer l'Académie de l'OMS en « Académie de l'OMS pour les personnels de santé et de soins ». Cette appellation traduirait clairement une mission allant au-delà de la formation, englobant également le renforcement des effectifs qui dispensent les soins de santé et les services de soins.

Nous estimons que ces propositions constituent des mesures concrètes et essentielles pour renforcer l'efficacité de l'OMS et garantir que ses politiques s'appuient sur l'expertise des professionnels de santé qui dispensent et coordonnent les soins dans tous les contextes et à toutes les étapes de la vie.

Nous vous invitons à présenter votre vision du renforcement des soins infirmiers au sein de l'OMS et plus largement dans le domaine de la santé mondiale, ainsi que les mesures que vous prendriez au cours de votre premier mandat pour traduire cette vision en actions concrètes. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir répondre à chacune des quatre propositions présentées ci-dessus, en indiquant si vous les soutenez ou en précisant les mécanismes alternatifs ou complémentaires que vous mettriez en œuvre pour atteindre les mêmes objectifs.

Le renforcement du leadership infirmier au sein de l'OMS contribuera à garantir que l'Organisation, sous l'autorité de son prochain directeur général, soit en mesure de répondre efficacement aux besoins des pays, des systèmes de santé et des populations qu'elle sert.

Fort de ses relations officielles avec l'OMS depuis 1948, le CII est prêt à travailler en étroite collaboration avec vous en mettant à contribution les données probantes, l'expertise et l'expérience de la profession infirmière afin de renforcer les effectifs infirmiers et de faire progresser la santé pour tous.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Dr José Luis Cobos Serrano  
Président  
Conseil International des Infirmières



Howard Catton  
Directeur général  
Conseil International des Infirmières